

# Diplôme d'Université de Parodontologie et Implantologie Clinique (DUPIC)

Faculté d'Odontologie de l'université de Rennes 1

Responsable : Dr Caroline BOLLE

Durée de l'enseignement :

**1 an**     **2 ans**     **3 ans**

Capacité d'accueil totale dont :

Autre durée :

FI : 1 ou 2 étudiants    FC : 4 ou 5 étudiants

Total effectif FI + FC = 6

## I - Objectifs et compétences visés

### I - 1 Objectifs généraux de la formation

Diagnostiquer les maladies parodontales et péri-implantaires,

Concevoir et présenter un plan de traitement complexe chez le patient atteint de maladie parodontale ;

Traiter les maladies parodontales et en intégrer les étapes à la prise en charge globale du patient ;

Poser l'indication et maîtriser les techniques de régénération parodontale et chirurgie plastique parodontale ;

Poser l'indication, réaliser l'acte chirurgical de pose d'implant et maîtriser le risque de péri-implantite chez le patient atteint de maladie parodontale ;

Appliquer les principes de la dentisterie basée sur la preuve.

## I - 2 Compétences à acquérir : décrire les compétences auxquelles forme le diplôme

Trouver et analyser la littérature scientifique pour pratiquer la dentisterie fondée sur la preuve scientifique ;

Présenter une revue de littérature ;

Présenter un cas clinique documenté et un plan de traitement complexe ;

Adapter sa pratique à la prise en charge des mécanismes biologiques et physiopathologiques (biologie de la cicatrisation, état général du patient) ;

Diagnostiquer les pathologies parodontales ;

Concevoir un plan de traitement global incluant les thérapeutiques parodontales pour le traitement des patients parodontaux, des cas simples jusqu'à la prise en charge de patients complexes (facteurs de risques, maladies générales, parodontite de stade III et IV) ;

Poser l'indication de pose d'implant en maîtrisant le risque de péri-implantite chez un patient atteint de maladie parodontale ;

Mettre en œuvre le traitement étiologique et chirurgical des maladies parodontales ;

Mettre en œuvre le traitement chirurgical des maladies parodontales ;

Mettre en œuvre les techniques de chirurgie plastique parodontale et de régénération parodontale ;

Mettre en œuvre la pose chirurgicale d'implant chez le patient atteint de maladie parodontale.

## I - 3 Pré-requis nécessaires pour intégrer la formation

Titulaires du diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire ou d'un diplôme équivalent de l'union européenne avec une expérience de 3 ans de pratique clinique post-thèse d'exercice

Internes en Odontologie de deuxième année ou troisième année du DES MBD.

## II - Organisation de la formation

### II - 1 Modalités pédagogiques

#### 1.1 - Volume horaire réalisé à Rennes 1 :

Heures	= 180
--------	-------

#### 1.2 - Volume horaire réalisé sur site distant (travail en autonomie) :

Heures	= 180
--------	-------

#### 1.3 - Stage hospitalier en équivalent horaire :

Nombre d'Heures	= 320
-----------------	-------

#### 1.4 - Durée totale de la formation, y compris stage :

Heures	= 680
--------	-------

#### 1.5 - Temps total étudiant (y compris le travail personnel de l'étudiant) :

Heures	= 820
--------	-------

### II.2 - Organisation pédagogique de la formation :

Pour les enseignements théoriques, il s'agit d'un parcours de formation hybride associant :

- Présentation de cas cliniques lors des staffs cliniques par les étudiants (90 heures sur 2 ans) Ces présentations de cas cliniques documentées se tiendront avant la vacation clinique de 13h30 à 14h30 (encadrants Dr Caroline Bolle, Dr Serge Podpovitny, Dr Julien Cardona, Pr Sylvie Jeanne)
- Enseignement théorique en présentiel : association de cours magistraux, travaux dirigés de type study group : temps d'échange et de synthèse correspondant au thème de la séance et au travail réalisé en autonomie, ou revue de la littérature présentée par 1 étudiant (90h sur deux ans) et travaux pratiques.

Ces enseignements théoriques en présentiel se tiendront le mercredi après la vacation clinique de 19h00 à 20h00, le jeudi matin ou après-midi (enseignements mutualisés avec le CES de parodontologie ou les formations courtes de la formation continue).

- Travail personnel en autonomie en préparation de chaque séance en présentiel comprenant : apprentissage de polycopiés, analyse d'article, recherche bibliographique ou revue de la littérature sur 1 thème donné (140 heures sur 2 ans), les supports de travail et articles seront mis à disposition sur la plateforme Moodle avant les séances en présentiel de type study group sur un thème clinique au moins 1 mois à l'avance.

Les étudiants seront informés du calendrier des enseignements en début d'année et au moins 2 mois à l'avance.

#### PROGRAMME :

##### **UE1 Bloc de compétence « Bases réglementaires et méthodologiques » 15h**

- Introduction au DU, Travail personnel à réaliser, programme, emploi du temps
- Organisation et fonctionnement de l'UF, gestion informatique et administrative des dossiers, procédures / *Caroline Bolle 2h*
- Principes de l'Evidence base dentistry / *Marco Esposito 4h*
- Recherche bibliographique / *(Intervenant de la BU) 1h*
- Résumé et analyse critique d'article et Revues de la littérature / *Sylvie Jeanne 2h*
- Documentation photographique / *Intervenant à définir 2h*
- TP Anatomie radiologique et utilisation CBCT / *Fleur Meary 2h*
- Aspects médico-légaux et juridique en Parodontologie et Implantologie / *Brice Chauvel 1h*
- La cotation des actes en parodontologie et Implantologie / *Julien Cardona 1h*

##### **UE2 Bloc de compétence « Bases fondamentales, diagnostic et prise en charge des maladies parodontales et péri-implantaires » 30 heures**

- Physiologie du parodonte
- Etiopathogénie des maladies parodontales
- Données épidémiologiques et facteurs de risque / *Sylvie Jeanne (3h, mutualisé CES)*
- La classification des maladies parodontales et péri-implantaires / *Solen Novello (3h, mutualisé CES)*
- Diagnostic, pronostic et plan de traitement/ *Caroline Bolle ou AHU de paro (3h, mutualisé CES)*
- Santé parodontale et santé générale / *Sylvie Jeanne (3h mutualisé formation continue)*
- Les traitements étiologiques non chirurgicaux, les médicaments / *Solen Novello (3h/mutualisé CES)*
- La cicatrisation parodontale et la régénération parodontale
- Les traitements chirurgicaux des parodontites / *Caroline Bolle (3h, mutualisé CES)*
- TP de chirurgie de régénération / *Caroline Bolle (3h, mutualisé TP O5)*
- Les biomatériaux de régénération osseuse / *Guy Cathelineau (3h, mutualisé CES)*

- La thérapeutique parodontale de soutien
- Les contentions en Parodontologie
- Les résultats des traitements de parodontologie / *Solen Novello (3h, mutualisé CES)*
- Synthèse des guidelines de prise en charge des pathologies parodontales / *Caroline Bolle 3h*

**UE3 Bloc de compétence « Thérapeutiques associées et approche pluridisciplinaire de la parodontologie » 30h**

- Place de l'ODF en Parodontologie et Implantologie / *Damien Brezulier (3h, Mutualisé CES)*
- Chirurgie plastique parodontale : cours et TP / *Caroline Bolle, Solen Novello, Sylvie Jeanne 12h (dont au moins 7h mutualisées formation continue)*
- Chirurgie plastique péri-implantaire / *Caroline Bolle 3h*
- Diagnostic et prise en charge des lésions endo-parodontales / *Sylvie Jeanne 2h*
- Prise en charge combinée DRE-Paro des lésions cervicales non carieuses / *Caroline Bolle 2h*
- Chirurgie parodontale pré-prothétique / *Julien Cardona 2h*
- Analyse clinique, conception et étapes de mise en œuvre des plans de traitement à visée prothétique / *Julien Cardona 2h*
- Aménagement muqueux des profils d'émergence prothétique / *Serge Podpovitny 2h*
- Restaurations directe et prothétique esthétiques et parodontologie / *Justine Leclerc 2h*

**UE4 Bloc de compétence « Prise en charge implantaire du patient parodontal » 15h**

- Les tissus péri-implantaires
- Impact du design implantaire sur la santé parodontale
- Gestion des facteurs de risque de la péri-implantite / *Caroline Bolle 3h (mutualisé CES)*
- Bilan pré-implantaire, planification implantaire, plan de traitement implantaire / *Caroline Bolle 3h*
- Mise en place chirurgicale des implants / *Caroline Bolle 2h*
- Indications et techniques des greffes osseuses / *Serge Podpovitny 2h*
- Extraction implantation immédiate, mise en charge immédiate / *Serge Podpovitny 2h*
- Alternatives aux greffes osseuses chez le patient atrophie / *Marco Esposito 3h*

**UE5 Compétences cliniques 320h**

Les stages hospitaliers sont effectués au CHU de Rennes - Pôle Odontologie :

Sur une demi-journée hebdomadaire, le mercredi après-midi

14H30 - 18H30 : stage clinique dans l'UF Parodontologie, pôle Odontologie du CHU de Rennes

Encadrants par des praticiens séniors : Pr Sylvie Jeanne, Dr Caroline Bolle, Dr Serge Podpovitny, Dr Adrian Lim, Dr Antoine Godard

## II-3 Équipe de formation

### Liste des formateurs :

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement
Guy CATHELINÉAU	PU émérite	Odontologie
Sylvie JEANNE	PU-PH	Odontologie
Brice CHAUVEL	MCU-PH	Odontologie
Justine LECLERC	MCU-PH	Odontologie
Fleur MEARY	MCU-PH	Odontologie
Caroline BOLLE	MCU-PH	Odontologie
Damien BREZULIER	MCU-PH	Odontologie
Solen NOVELLO	MCU associé Praticien attaché	Odontologie
Julien CARDONA	Praticien attaché CHU Rennes -- Pratique libérale	Odontologie
Serge PODPOVITNY	Attaché hospitalier CHU Rennes -- Pratique libérale	Odontologie
Adrian LIM	Attaché hospitalier CHU Rennes -- Pratique libérale	Odontologie
Marco ESPOSITO	Conférencier international, pratique libérale	Odontologie

### III - Evaluation

N° UE	Intitulé	Coef.	Compensation	Session		MCC*	
			Oui/Non	Unique	2	Mode de contrôle	Type
<b>UE 1</b>	Bases réglementaires et méthodologiques	1	Sans objet	Unique à la fin de chaque année		Evaluation écrite commune aux 5 UE. 1note sur 20.	Questions courtes et/ ou questions rédactionnelles
<b>UE 2</b>	Bases fondamentales, diagnostic et prise en charge des maladies parodontales et péri-implantaires	1	Sans objet				
<b>UE 3</b>	Thérapeutiques associées et approche pluridisciplinaire de la parodontologie	1	Sans objet				
<b>UE 4</b>	Prise en charge implantaire du patient parodontal	1	Sans objet				
<b>UE 5</b>	Compétences cliniques	2	Sans objet				

L'évaluation se fera pour les connaissances théoriques par la mise en place d'une session unique à la fin de chaque année avec un examen écrit (une note sur 20) et un examen oral de présentation d'une revue de littérature (une note sur 20).

Le stage hospitalier est évalué tous les ans sous la forme d'un portfolio des cas cliniques traités (une note sur 20) associé à une présentation orale (tirage au sort d'un cas parmi les cas du portfolio, une note sur 20).

A la fin du DU (fin 2<sup>ème</sup> année) les étudiants doivent rendre un mémoire : revue de littérature, projet de recherche fondamentale ou clinique ou clinique rédigé sous la forme d'un article en vue de publication (note sur 40).